



Saint-Pierre, le 2 mars 2018

Association Nautique de Saint-Pierre
7 rue Gabriel Dejean
97410 Saint-Pierre
0692 82 20 10

Aux Adhérents de l'ANSP

Objet : Assemblée Générale de l'ANSP

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 5 de nos statuts, vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ANSP qui se tiendra le :

Vendredi 30 mars 2018 à 18h00
(Signature du cahier de présence à partir de 17h30)
Au Club House de l'ANSP

Emargement de la liste des présents

Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport d'activité
- Compte-rendu des commissions Voile et Plongée par les porteurs de projets
- Election au Conseil d'Administration
- Questions diverses

L'ANSP étant une association, votre présence est indispensable pour la faire vivre.

Si vous ne pouvez être présent, merci de nous faire parvenir votre procuration par mail ou en la déposant dans la boîte aux lettres du club avant le mercredi 28 mars 2018.

Un apéritif sera offert par le club à l'issue de l'assemblée générale.

Veillez agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

*La Présidente,
Mme Denise COCHIN*